



DÉCLARATION FSU

CTSD 63 du 25 février 2021

Nous sommes à nouveau réunis ce jour suite au vote unanime « contre » de l'ensemble des représentants du personnel lors du premier CTSD consacré aux DHG des collèges de notre département. Ce vote, comme nos interventions lors de ce premier CTSD, ont mis en lumière l'insuffisance de la dotation départementale qui va conduire à de nouvelles suppressions de postes au profit d'un développement massif des HSA, à une multiplication des services partagés, à une baisse importante de moyens en remplacement, à une augmentation inéluctable des effectifs par classe (319 divisions prévues à plus de 28 élèves par classe dont 54 à 30 élèves voire plus...), en résumé à une nouvelle dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels qui sont épuisés, d'autant plus en raison de la situation sanitaire.

En l'état, la FSU considère que la rentrée 2021 sera une des pires que notre département ait jamais connue. Sur la question des effectifs notamment, comment faire abstraction d'une réalité simple à savoir celle du manque de place dans les salles de classes ? Concrètement, comment faire entrer dans une salle, ne pouvant en accueillir que 27 ou 28, 30 élèves, 31 ou 32, parmi eux des élèves en situation de handicap nécessitant la présence d'un ou d'une AESH, des étudiants ou des stagiaires se destinant à devenir professeurs, des assistants de langue (etc.) ? En l'absence d'abondement de la dotation, chacun sait que « ça ne passera pas ! ». Pour la FSU, il n'est pas envisageable d'attendre d'hypothétiques ajustements en juin qui en tout état de cause seront insuffisants et arriveront après les mesures de carte scolaire et des compléments de service inutiles. Des ouvertures de divisions doivent être annoncées lors de ce CTSD.

Alors que nos élèves, en particulier les plus faibles et ceux ayant des besoins éducatifs particuliers, ont subi un confinement en mars 2020 qui a vu se creuser les inégalités scolaires, que les conditions d'enseignement et d'apprentissage sont loin d'être optimales depuis la rentrée de septembre 2020, que la situation sanitaire qui perdure laissera des traces dans la société à long terme, une baisse des effectifs par classe devrait s'imposer naturellement au sein de notre ministère. Plusieurs analyses d'experts sont venues confirmer la nécessité de travailler avec des effectifs réduits afin de consacrer davantage de temps à chaque élève. Peu importe, la ligne gouvernementale reste la même : démanteler le Service public d'éducation, diminuer les dotations aux établissements, supprimer des postes, imposer des heures supplémentaires aux enseignants, entasser le plus d'élèves possible dans les classes, au passage transférer certains personnels, comme ceux de santé scolaire et les adjoints gestionnaires vers les collectivités territoriales, au travers de la loi 4D, aucune création de poste de CPE ni de PsyEN. Le second degré est aujourd'hui clairement dans le viseur du ministère.

La FSU dénonce également une nouvelle fois le système de dotation concernant les enseignements complémentaires à savoir le latin, le grec, l'enseignement choral. Ces disciplines pour certaines obligatoires (notamment les 2 heures de chant choral) doivent être actuellement dotées sur la marge des 3h par classes. Or il s'avère que cette marge est aussi utilisée pour proposer l'AP aux élèves, AP également obligatoire. Le nombre d'heures de marge étant proportionnel au nombre de classes, le système de dotation est particulièrement injuste pour les établissements de taille moyenne. Avec les difficultés liées aux conditions d'apprentissages déjà évoquées et le nombre croissant d'élèves par classes, ceci est inadmissible. Comme chaque année, la FSU demande à ce que le latin, le grec, les 2 heures de chant choral, les sections sportives et les bilangues soient dotés en complément des 29h réglementaires par division !

Le mécontentement est grand chez les personnels de l'Éducation nationale. Alors que tout concourt à la transformation de nos métiers, à la suppression massive de postes, à la réduction du périmètre de l'éducation prioritaire, à l'individualisation des rémunérations en lieu et place de la revalorisation « historique » promise, la FSU entend poursuivre la mobilisation des personnels pour un véritable plan d'urgence pour le Service public d'éducation avec des moyens à la hauteur des besoins pour une école au service de la réussite de tous les élèves, une autre politique éducative et une revalorisation de l'ensemble des métiers et professions.